

Maternelle Les Violennes
2, Place de l'Épinette
77 600 Bussy-St-Georges
Tél : 01 64 66 19 81
Courriel : ce.0772133a ac-creteil.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU DEUXIEME TRIMESTRE

Année scolaire 2019/2020

Prévu le 20 mars et « Rattrapé » le jeudi 30 avril par visio-conférence 14h-16h

Présents :

Mme PONTIER-BURTIN, Marie-P., directrice Maternelle Les Violennes
Mme HAZANE Isabelle, enseignante
Mme VANACKER, enseignante
M. DALLERY Sébastien, parent élu AAPE, titulaire
Mme HADDAD, parent élu AAPE, titulaire
Mme LHULLIER Lydie, Directrice du centre de loisirs des Violennes

Excusés :

Mme JARROT-TYRODE, Maire-Adjointe Déléguée au Scolaire et à la Jeunesse
Mme RIEUX-DESMEULLES , parent élu AAPE, titulaire

Président de séance : Mme PONTIER-BURTIN

Secrétaire de séance : Mme PONTIER-BURTIN

1) RENTREE SCOLAIRE 2020 :

PREVISIONS D'EFFECTIFS

Remontée pédagogique (qui tient compte des déménagements annoncés) : 30 MS / 18 GS/

Le service scolaire de la mairie a eu, à ce jour, 24 inscriptions de PS.

Total rentrée 2020 en ne tenant compte que des chiffres actuels: 72 élèves (cette année scolaire=73).

Auxquels viendront s'ajouter les élèves issus des nouveaux logements sectorisés sur l'école des Violennes et dont les livraisons étaient initialement prévues pour avril 2020 (estimation 3 élèves). Il s'agit d'une hypothèse car à ce jour, il n'est pas possible d'estimer le nombre précis d'enfants en âge d'être scolarisés en maternelle (les données des promoteurs sont confidentielles et le parc locatif est par essence aléatoire).

SECTORISATION

Aucun changement concernant la Maternelle Les Violennes.

2) SECURITE

INCENDIE

Un second exercice devait avoir lieu le lundi 16 mars. Les enfants n'ont pas été prévenus (contrairement au premier). Seules les enseignantes sont au-courant. Pour le troisième et dernier exercice, s'il a bien lieu, seules les directrices de maternelle et d'élémentaire connaîtront la date. Il aura lieu au cours du dernier trimestre, en juin, et sur le temps du dortoir car nous sommes dans l'obligation de vérifier notre capacité à évacuer rapidement les petits qui dorment. On le ferait en fin de sieste pour limiter au maximum la gêne.

PPMS

Un exercice de confinement PPMS RISQUES MAJEURS (ex : tempête) devait être réalisé le 18 mars. Nous n'avions pas d'autres choix que de placer 2 classes dans le dortoir (fenêtres équipés de volets roulants) et même avec des effectifs peu chargé, le lieu va s'avérer très petit pour le nombre d'enfants pourtant peu élevé que nous avons cette année. Une troisième classe devra se confiner dans le couloir mais il est encadré par des puits de lumière. Il n'y a donc pas vraiment de lieu idéal dans notre école, étant donné le grand nombre de surface vitrée et le peu de salles à notre disposition. Par ailleurs, nous sommes à ce jour dans l'attente du réapprovisionnement en malles PPMS annoncé par Monsieur le Maire en date du 16 novembre 2017, lors d'une réunion des Directions Scolaires. Nous n'en avons pour le moment qu'une seule pour toute l'école, or selon les scénarii, chaque classe a un lieu de confinement différent ou 2. Il nous faudrait donc au moins 1 malle supplémentaire et dans l'idéal 3.

3) TRAVAUX

DEMANDES RENOUVELLEES

Demands déjà formulées par le passé (entre parenthèses, la date de demande) et travaux annoncés

- 1)-Chemins dallés ou goudronnés dans l'herbe de la cour de l'école (mars 2018 mais déjà demandés de nombreuses fois par la précédente directrice)
- 2)-Porte du local à vélo qui bloque dans la terre lorsqu'on l'ouvre (octobre 2018)
- 3) classe 6 = film manquant sur la vitre qui a été changée 19/11 2018
- 4)- Salle des maîtres (novembre 2017)/projet de modulaire pour que le centre ait plus d'espace (et donc aussi l'école maternelle
Nous tenons à nouveau à signaler la problématique de ne pas avoir de salle pour nous réunir afin de travailler. Peu à peu, des espaces qui « appartenaient » à l'origine à l'école ont été « annexés » par le centre de loisirs (la bibliothèque de l'école et une salle de classe par exemple). Nous n'avons aucune salle pour travailler et manger sur du mobilier à hauteur d'adultes. Ce qui n'est pas le cas pour le personnel de l'école élémentaire et du centre de loisirs où les adultes ont des espaces dédiés. Il y a donc aussi un problème d'équité. Le manque d'espace est cruel pour le personnel de la maternelle pour son confort au quotidien, mais aussi pour des tâches obligatoires comme organiser une équipe éducative, un rendez-vous avec des parents un dépistage infirmier...
- 5)-1 Porte -cerceaux serait nécessaire dans la salle de motricité (novembre 2018)
- 6)-Tracés au sol dans la cour pour faire un parcours vélo (juin 2019).
- 7)- Sécurisation des poteaux de la cour à entourer de mousse (juin 2019 et plusieurs fois lors de l'ancienne direction).
- 8)-. De la part de la direction du centre : Une partie du centre a été refaite cet été (cloison abattue pour agrandir une salle d'activité) mais le plafond a été mal fait par l'entreprise, les dalles tombent. Cela devait être réglé pendant les congés de Toussaint mais cela n'a pas été le cas. Second point : les badges d'accès du personnel du centre ne fonctionnent plus depuis la rentrée de janvier. Savez-vous si ce problème va être réglé ?

- 9)-Signalétique au niveau de l'école maternelle (mars 2018) comme au niveau du centre.
- 10)-A *minima* : seconde malle garnie du matériel nécessaire pour les PPMS (novembre 2017)
- 11)-Nécessité absolue d'avoir un panneau d'affichage extérieur pour l'école (horaires de rentrée non visibles par exemple).
- 12) Les **dalles des plafonds** sont dans un triste état dans les salles de classe comme ailleurs ce qui donne un aspect très sale à chaque pièce. Cela est d'autant plus visible maintenant que la plupart des murs sont propres. Il nous semblerait important d'envisager leur changement quand cela sera possible SVP.
- 13) **Les sols sont très vieux et abîmés dans de nombreuses salles.** Il nous semblerait également important d'envisager leur changement quand cela sera possible SVP (mars 2019).
- 14) Constaté par Monsieur Thiessard: **le sol du hall de motricité**, relativement récent, a malheureusement été mal posé. Il est de plus d'une qualité qui n'est pas adaptée à a collectivité. **Une jointure** est déjà partie. Il faudrait intervenir avant qu'il ne s'abîme davantage SVP (mars 2019).
- 15) **Sécurité : un visiophone avec ouverture à distance** pour des raisons de sécurité (impossibilité de voir qui sonne, dérangement constant entre ceux qui sonnent pour la cantine, pour le centre, pour des livraisons pour l'élémentaire car ils se trompent d'adresse.)
- 16)**Problème de l'issue de secours classe 6** qui ne ferme plus (et qui laisse de surcroît passer le vent et donc le froid : un joint isolant serait nécessaire).

Nous avons bien conscience que ces demandes représente une liste conséquente comme coûteuse. Qu'elles ne pourront pas toutes être toutes satisfaites dans un avenir proche, mais il s'agit d'un point travaux où tous les besoins en terme de sécurité, d'hygiène mais aussi de confort pour les enfants ont été recensés. Notre école n'est pas récente et le besoin de l'entretenir au fur et à mesure, pour la conserver dans un état correct, est une réalité qui nous tient à cœur, afin que les élèves qui la fréquentent puissent évoluer dans un lieu sécurisant, propre et agréable.

TRAVAUX REALISES:

Portes en encadrements et Couloir menant à la classe 6 qui a été repeint : nous remercions la mairie et Monsieur Kubas qui a redonné un aspect propre et lumineux aux murs de cette salle.

Système de déclenchement pour PPMS installé. Opérationnel quand ?

Système de badges fonctionne bien en maternelle. En revanche, il nous semblerait indispensable que nous puissions garder une entrée de secours en cas de panne électrique par exemple. La serrure côté cour a été neutralisée, ce qui était la seule entrée de secours possible.

4) VIE DE L'ECOLE

ATSEM

Nous ne savons pas pour le moment si l'équipe des ATSEM sera identique pour la rentrée prochaine. En tout état de cause, si leur affectation n'est pas modifiée et que l'équipe actuelle reste sur l'école, Paula DA SILVA ne pourra pas aller au-delà d'une certaine date (*a priori* fin septembre) pour cause de départ en retraite. Une autre atsem sera-t-elle nommée ?

GARDIEN

Le contrat de Monsieur FERREIRA n'a pas été reconduit. Nous tenons à le remercier pour la qualité de son travail et son investissement sans faille. Il était très attentif au moindre détail et il a vraiment su mettre ses nombreuses compétences au service des enfants, des enseignantes et des ATSEM. Nous allons beaucoup le regretter.

Nous ne savons pas s'il sera remplacé par un autre gardien qui serait présent à l'école comme lui l'était : il pouvait intervenir rapidement au moindre souci et cela aussi va énormément nous manquer. Pour le moment, il y a un gardien remplaçant qui assure l'ouverture, la fermeture et la tâche de sortir les poubelles.

ACTIVITES REGULIERES et PROJETS

Gymnase pour la classe de grands qui ont pu y aller régulièrement 1 fois par semaine jusqu'au confinement. La classe de Mme PONTIER-BURTIN n'a pas eu de créneaux (priorité aux collèges et lycée).

Projet en Arts Visuels écrit par l'équipe enseignante pour avoir la possibilité de faire intervenir une artiste peintre et plasticienne dans notre école sur chacune des 3 classes. Le projet avait été validé par l'inspection académique et de circonscription. L'artiste devait intervenir 12h30 ce qui aurait représenté 2 séances par classe sur le thème « Pays du Monde ». Cette intervention « tombait » pendant le confinement et il ne sera pas possible de reporter celle-ci dans un avenir proche. Cette intervention aurait été financée par la Coopérative scolaire, grâce aux dons des familles, de l'Association des parents d'élèves, et peut-être grâce à la subvention de la Caisse des Ecoles de Bussy, si elle nous avait été accordée. Le devis de l'artiste s'élève à 1200 euros.

Chorale d'école sur le thème des Pays du Monde : tous les mardis matins, nos élèves s'entraînaient à chanter à l'unisson depuis le retour des congés d'hiver et en prévision du petit spectacle de fin d'année.

Prise en charge de petits groupes d'élèves de GS, 1 fois par semaine, depuis novembre, par Mme PONTIER-BURTIN, pendant la sieste des petits, lorsqu'elle le peut.

Tous ces projets nous ont permis de travailler dans le sens de notre projet d'école.

EVENEMENTS :

Petit déjeuner du Père Noël, en décembre, suivi de la découverte des cadeaux dans le hall de l'école.

La fête de la galette a eu lieu fin janvier. Les enfants de toutes les classes ont réalisé une couronne et ont travaillé sur la recette de la galette. Des galettes ont également été réalisées par les élèves.

Le spectacle musical HIPPO HIPPO TAM TAM, sur le thème des musiques du Monde a eu lieu le jeudi 6 février. C'était un spectacle de qualité qui a été très apprécié par les enfants. Nous l'avons réglé (montant : 515 euros) grâce à la coopérative de l'école (dons des familles et ceux de la mairie que nous remercions.)

Le Carnaval de l'hiver a eu lieu le mardi 25 février et ce fut une réussite. Les enfants ont chanté, dansé et mangé des crêpes, tout en étant déguisés. Ils ont vraiment beaucoup apprécié.

Nous remercions chaleureusement tous les parents qui ont bien voulu participer au petit déjeuner du Père Noël et au carnaval de l'hiver en apportant de quoi régaler les enfants, ce qui a contribué à la réussite de ces moments.

Ces événements festifs sont des temps forts car les enfants ont le plaisir de vivre des expériences autour de projets communs qui fédèrent l'école entière (apprentissage de chansons communes, réalisation d'objets, étude des traditions, etc).

SORTIES SCOLAIRES

En décembre : **Sortie au cinéma le Cinq de Lagny** sur Marne pour visionner 3 courts métrages d'animation qui ont beaucoup plu aux enfants. Cette sortie a été réalisée dans le cadre de notre projet d'école (ART). Elle a été également financée par la coopérative scolaire.

CALENDRIER DES PROCHAINS EVENEMENTS:

Vendredi 4 avril: **Sortie à la Médiathèque** pour les petits de l'école (Actions culturelles de la ville) qui assistera au spectacle « Dans mon Cocon » et pour les GS qui assisteront à une exposition. **ANNULE**

PETIT SPECTACLE EN MATERNELLE SUIVI D'UNE EXPOSTION sur le thème des Pays du Monde le vendredi 19 juin à 18h. Tous les parents sont invités à noter cette date pour voir leurs enfants chanter et pour visiter l'exposition du travail réalisé tout au long de l'année par les enfants sur le thème des pays du Monde (en lien avec le projet d'école, orientation 2). Un mot va être collé dans les cahiers pour informer les familles dès la semaine prochaine. Nous aimerions clore ce moment par un petit moment convivial avec les parents dans la cour si le temps le permet. **ANNULE**

CHASSE AUX ŒUFS : **ANNULE**

Sortie de fin d'année pour les 3 classes, à la journée : **lundi 8 juin**, au ZOO d'ATTILLY, où des ateliers seront proposés à nos élèves pour bien connaître et nourrir les animaux de différents pays du Monde. **ANNULE**

5) COOPERATIVE, BUDGET

Le compte a été crédité de la somme de 346 euros qui correspond au versement de la subvention pour coopérative des écoles de **la Mairie de Bussy que nous remercions** (5 euros par élève). Cette somme a permis de financer une partie du spectacle « HIPPO HIPPO TAM TAM » (515 EUROS).

L'association UNAPPE des parents élus a également crédité le compte d'un don de 334,99 euros qui correspondent à une partie du bénéfice de la vente de chocolats (254,99 euros) et à un don de l'AAPE (80 euros) .

Les actions entreprises par l'association des parents et les retombées sur le plan financier, pour l'école sont très appréciables car cela nous offre la possibilité d'investir et d'entreprendre davantage que si nous avons uniquement les dons de la mairie et des familles. Par exemple, cela nous a permis d'acheter des jouets offerts aux classes fin décembre, faire la fête de la galette, faire venir un spectacle culturel ou encore investir dans des jeux à visée pédagogique. L'école en tant que telle n'a pas le droit d'entreprendre d'actions à visée commerciales et ne peut donc pas faire « rentrer de l'argent » sur le compte de coopérative, en dehors de la traditionnelle vente des photos « scolaires » qui est « tolérée » car elle émane d'une demande de très nombreux parents. A ce sujet, il faut savoir que la vente des photos individuelles (et

fratrie en maternelle) s'est élevée à 1299 euros. Part qui revient au photographe :844,35 euros et bénéficie pour le compte de coopérative de maternelle : 454,65 euros.

Les débits qui ont été effectués sont les suivants : achats de jeux pour l'école et de petit matériel éducatif, remboursements des différents frais que les enseignantes ont engagés dans chacune des classes de septembre à mars (livres, matériel de bricolage, jeux de société, etc.), organisation des événements « festifs » pour les enfants comme le déjeuner de fin d'année, achat de jouets pour la fin d'année (Petit déjeuner de Noël), fête de la galette, sortie au cinéma 300 euros...., spectacle qui est venu à l'école... Plus de détails sont disponibles dans le cahier de comptes de coopérative.

Les débits prévisionnels auraient dû être la chasse aux œufs, les frais liées à la fête de fin d'année et la sortie d'école qui était prévue le 8 juin (devis de 980 euros) et le financement de notre projet Arts Visuels (1200 euros).

Le solde du compte ADEPB Maternelle Les Violennes est de 4529,59 euros à ce jour.

BUDGET : pas de retour à ce jour sur ce que l'école avait demandé en investissement mairie au mois d'octobre 2019 pour l'année civile 2020.

6) **DATE du 3^{ème} conseil d'école** : proposition du mardi 23 juin, 18h.

FIN du CE à 16H00

Signature Mme PONTIER-BURTIN :X